



# Les idées peuvent... bâtir le Canada

## Consultations du budget 2016

Mémoire soumis à la Chambre des communes  
Comité permanent des finances

---

Août 2015

## Les idées peuvent... bâtir le Canada

Les défis auxquels font face la population, les gouvernements et les entreprises au XXI<sup>e</sup> siècle – qui s'étendent de la maîtrise des changements technologiques et de la promotion de la création d'emplois à la recherche des stratégies économiques à faibles émissions de carbone et à la construction de l'inclusion sociale – nécessitent des solutions novatrices, axées sur les personnes et fondées sur des données probantes. En prévision de l'établissement du budget 2016, la **Fédération des sciences humaines** a le plaisir de formuler à l'adresse du Comité permanent des finances de la Chambre des communes les recommandations suivantes :

1. **Investir dans la recherche** : Accroître sensiblement les investissements dans les organismes subventionnaires (Conseil de recherches en sciences humaines, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et Instituts de recherche en santé du Canada) et la Fondation canadienne pour l'innovation pour s'assurer que le Canada sera aussi actif que possible dans la chaîne d'approvisionnement mondiale des idées. Il convient de mobiliser de nouveaux investissements pour atteindre une croissance en dollars réels de ces institutions vitales en garantissant des engagements plus équitables, prévisibles et durables dans l'ensemble des disciplines. Dans le cadre des efforts d'élargissement à toutes les disciplines, les priorités de recherche du Canada devraient comporter la création de nouvelles perspectives de carrière pour les chercheurs qui commencent leur carrière et un financement croissant en faveur de l'infrastructure canadienne de recherche.
2. **Créer des conditions propices à la mobilité des étudiants** : Le Canada doit faire davantage pour favoriser des possibilités de stage et d'apprentissage expérientiel pour les étudiants grâce à une intensification des échanges au Canada et à l'étranger. L'avènement du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada constitue une occasion idéale pour créer un fonds visionnaire visant à encourager les étudiants à élargir leurs horizons et à s'ouvrir au monde extérieur au cours de leurs études. L'instauration d'une série de bourses d'études et de programmes de stages interprovinciaux et internationaux de courte et longue durée serait de nature à enrichir l'expérience postsecondaire et à procurer au Canada des avantages plusieurs fois supérieurs dans les années à venir.
3. **Améliorer l'accessibilité à l'éducation postsecondaire pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits** : Le rapport de la Commission de vérité et réconciliation fournit l'occasion de renouveler et d'approfondir un engagement national permettant d'accomplir une réconciliation réelle et juste. Le secteur postsecondaire peut et doit être un acteur de premier plan dans le processus de réconciliation entre les peuples autochtones et non autochtones. Cela comprend l'amélioration de l'accès réel des étudiants autochtones à l'éducation postsecondaire et exige des investissements garantissant une programmation institutionnelle qui favorise la réconciliation dans le secteur de l'éducation.

## Les idées peuvent... placer le Canada comme chef de file mondial

### Recommandation 1

**Accroître sensiblement les investissements dans les organismes subventionnaires (Conseil de recherches en sciences humaines, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et Instituts de recherche en santé du Canada) et la Fondation canadienne pour l'innovation pour s'assurer que le Canada sera aussi actif que possible dans la chaîne d'approvisionnement mondiale des idées. Il convient de mobiliser de nouveaux investissements pour atteindre une croissance en dollars réels de ces institutions vitales en garantissant des engagements plus équitables, prévisibles et durables dans l'ensemble des disciplines. Dans le cadre des efforts d'élargissement à toutes les disciplines, les priorités de recherche du Canada devraient comporter la création de nouvelles de carrière pour les chercheurs en début de carrière et un financement croissant en faveur de l'infrastructure canadienne de recherche.**

*Cette recommandation s'inscrit dans les thèmes suivants énoncés par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes pour les consultations pré-budgétaires :*

- *La productivité : Quelles sont les mesures fédérales relatives à la santé, l'éducation, les outils, la technologie, la fonction publique fédérale et les services de soutien pour la participation des Canadiens, qui amélioreraient le taux de productivité du Canada?*
- *Infrastructures et collectivités : Quelles sont les mesures fédérales qui garantiraient aux collectivités du Canada l'infrastructure nécessaire pour appuyer les personnes et les entreprises, y compris le travail, les loisirs et l'approvisionnement en biens?*

### Justification

L'économie du savoir est en croissance, mais les investissements dans la R-D n'augmentent pas. L'«intensité» de la R-D au Canada – c.-à-d. les dépenses en pourcentage du PIB – est en régression constante depuis plus d'une décennie et se situe maintenant à hauteur de 1,69 % du PIB, bien en deçà de la moyenne de l'OCDE de 2,4 %. Le Canada se classe désormais au 12<sup>e</sup> rang au chapitre des dépenses totales, investissant moins dans la R-D en 2012 (21,8 milliards de \$ US) qu'il ne l'avait fait en 2004 (22,7 milliards de dollars) (OCDE, 2014).

Les dépenses totales du Canada au titre de la R-D dans l'enseignement supérieur ont reculé de 1,8 % en passant de 13 milliards de dollars en 2012-2013 à 12,7 milliards en 2013-2014. Les dépenses fédérales dans le domaine des sciences humaines ont reculé de 2,4 % en 2013-2014 (StatCan, 2015). Alors que le nombre de chercheurs dans ces disciplines s'élève à 52 % du corps professoral (StatCan, 2010-2011), ils continuent de se voir octroyer près de 15 % de dollars de subventions fédérales, avec pour conséquence un recul général du taux de réussite aux candidatures Subventions Savoir de ces dernières années. Il



s'agit là d'une occasion manquée qui limite les résultats, l'impact et les contributions potentielles des chercheurs en sciences humaines dans les domaines d'importance pour les Canadiens.

En d'autres termes, la majorité des étudiants et des membres du corps professoral dans le domaine des sciences humaines ne bénéficient d'aucun soutien fédéral au cours de leur carrière. Le glissement du rang du Canada parmi les membres de l'OCDE, conjugué au recul de l'investissement par habitant dans la recherche en sciences humaines, se traduit par des occasions manquées d'aborder et de résoudre les défis du Canada en matière d'innovation et de sa capacité de participer pleinement aux partenariats de recherche internationaux.



## Les idées peuvent... créer des débouchés

### Recommandation 2

**Le Canada doit faire davantage pour favoriser des possibilités de stage et d'apprentissage expérientiel pour les étudiants grâce à une intensification des échanges au Canada et à l'étranger. L'avènement du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada constitue une occasion idéale pour créer un fonds visionnaire visant à encourager les étudiants à élargir leurs horizons et à s'ouvrir au monde extérieur au cours de leurs études. L'instauration d'une série de bourses d'études et de programmes de stages interprovinciaux et internationaux de courte et longue durée serait de nature à enrichir l'expérience postsecondaire et à procurer au Canada des avantages plusieurs fois supérieurs dans les années à venir.**

*Cette recommandation s'inscrit dans le thème suivant énoncé par le Comité permanent des finances à la Chambre des communes pour les consultations pré-budgétaires :*

- *L'emploi : Quelles sont les mesures fédérales qui aideraient les résidents canadiens à trouver un emploi, à parfaire leurs compétences pour répondre aux nouveaux besoins des employeurs et à s'établir là où il y a des emplois?*

### Justification

Le Canada doit accroître la mobilité interprovinciale et internationale de nos étudiants. Actuellement, seulement 1 étudiant sur 10 poursuit ses études en dehors de sa province, tandis que moins de 3 % des étudiants universitaires canadiens se rendent à l'étranger chaque année pour parfaire un apprentissage expérientiel. Le Canada s'est engagé, à la faveur de sa Stratégie en matière d'éducation internationale, à doubler le nombre d'étudiants internationaux au Canada d'ici 2022 (jusqu'à 450 000), mais les étudiants canadiens eux-mêmes doivent avoir davantage de possibilités de résider et d'apprendre en dehors de leur province natale ou du pays comme faisant partie intégrante de leur éducation.

L'expérience internationale renforce la conscience et la citoyenneté mondiale en donnant aux étudiants une perspective inestimable tout en maximisant les intérêts du Canada et les liens à l'étranger. Plusieurs programmes offrent des stages, des formations coopératives et des échanges, y compris Globalink de Mitacs, en reliant des étudiants et des membres du corps professoral canadiens à des chercheurs et des partenaires du secteur. Les employeurs accordent de la valeur à l'expérience que les étudiants ayant fait des études à l'étranger apportent au milieu du travail, tandis que les étudiants acquièrent la possibilité d'appliquer et d'adapter leurs habiletés à une économie du savoir en constante mutation, d'avoir accès à des réseaux professionnels, de jouir de plus d'assurance et d'une meilleure employabilité dès l'obtention de leur diplôme.

La célébration du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada fournit une occasion d'investir dans l'avenir du Canada. Le financement des déplacements et des possibilités d'échanges permet à des étudiants d'étudier dans une autre province ou à l'international et favorise l'apprentissage expérientiel au travers de stages de



courte et de longue durée. Il encourage également l'apprentissage d'autres langues et les nombreux avantages qui vont avec, améliorant ainsi la réussite scolaire, le potentiel intellectuel, la citoyenneté et la capacité d'insertion professionnelle. Les universités du Canada doivent développer et mettre au point les modèles de compétences mettant les Canadiens en condition de fonctionner efficacement à l'intérieur de nos frontières culturellement diversifiées et de se mesurer au monde extérieur dans une société mondiale fortement interconnectée.



## Les idées peuvent... mener à une véritable réconciliation

### Recommandation 3

**Améliorer l'accessibilité à l'éducation postsecondaire pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits : Le rapport de la Commission de vérité et réconciliation fournit l'occasion de renouveler et d'approfondir un engagement national permettant d'accomplir une réconciliation réelle et juste. Le secteur postsecondaire peut et doit être un acteur de premier plan dans le processus de réconciliation entre les peuples autochtones et non autochtones. Cela comprend l'amélioration de l'accès réel des étudiants autochtones à l'éducation postsecondaire et exige des investissements garantissant une programmation institutionnelle qui favorise la réconciliation dans le secteur de l'éducation.**

*Cette recommandation découle de celle qui constitue à nos yeux l'une des principales priorités pour le Canada et s'inscrit également dans le thème suivant énoncé par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes pour les consultations pré-budgétaires :*

- *Infrastructures et collectivités : Quelles sont les mesures fédérales qui garantiraient aux collectivités du Canada l'infrastructure nécessaire pour appuyer les personnes et les entreprises, y compris le travail, les loisirs et l'approvisionnement en biens?*

### Justification

#### Principes des Pierres de touche:

1. Reconnaître l'autodétermination autochtone;
2. Nécessité d'adopter une approche holistique afin de promouvoir la réconciliation;
3. Agir dans le respect des cultures et des langues autochtones;
4. Besoin d'interventions structurelles afin de remédier à la marginalisation et aux torts historiques; et
5. Non-discrimination : s'assurer que les personnels et les partenaires non autochtones sont aidés à œuvrer de façon respectueuse.

La réconciliation avec les Autochtones demeure l'un des défis majeurs de notre temps. L'impact cumulatif des pensionnats a laissé des traumatismes non résolus qui se transmettent de génération en génération. Cela a eu de graves répercussions sur les collectivités autochtones et les relations entre les peuples autochtones et les autres Canadiens. En raison de ce passé, le savoir autochtone est ignoré et sous-évalué et les peuples autochtones sont toujours marginalisés sur le plan économique et social.

Les Canadiens doivent nouer des relations qui reconnaissent pleinement nos responsabilités juridiques et historiques envers les peuples autochtones et leur rôle dans la création commune de l'avenir du Canada. Il nous faut reconnaître que la « réconciliation » est un processus qui doit être construit et soutenu – et non un événement ou un projet à court terme. Le mouvement social peut commencer dans la salle de classe. Pour sa part, la Fédération a adopté récemment les « principes des Pierres de touche » afin d'orienter son œuvre de réconciliation et de l'étendre à l'Université.



Les diplômés de l'enseignement secondaire autochtones en nombre croissant au Canada sont motivés à poursuivre une formation postsecondaire, mais des obstacles de nature financière et l'absence de réseaux de soutien demeurent prohibitifs. Les partenariats entre les institutions postsecondaires et les organisations des Premières Nations, des Métis et des Inuits peuvent être améliorés par la mise en place de plans d'action pluriannuels, tandis que les étudiants autochtones devraient recevoir un appui direct par l'élargissement des investissements fédéraux. Les investissements devraient également appuyer de nouveaux programmes et l'adoption d'approches et de modalités d'apprentissage aptes à impulser chez tous les étudiants et les membres du corps professoral la promotion de la réconciliation, y compris l'importance que doit revêtir pour les Canadiens non autochtones une meilleure compréhension du passé, des cultures et des savoirs autochtones.

### Conclusion :

Le travail de recherche, d'enseignement et de travail communautaire entrepris dans les universités canadiennes est vital pour le bien-être, la productivité et la prospérité du Canada.

L'investissement dans une recherche novatrice et axée sur les découvertes dans toutes les disciplines fera en sorte que le Canada demeure concurrentiel à l'échelle mondiale. Le financement de la recherche est essentiel au maintien et à l'édification de notre économie du savoir vigoureuse ainsi qu'au renforcement des partenariats entre les universités, les entreprises et les communautés axés sur l'innovation sociale.

La prospérité sociale et économique du Canada dépend également de l'abolition des barrières et des préjugés qui entravent la réconciliation entre tous les Canadiens et empêchent trop de jeunes des Premières Nations, Métis et Inuits d'avoir accès à l'éducation postsecondaire cruciale. Il est également vital que les étudiants canadiens jouissent de plus amples possibilités d'acquérir de précieuses expériences d'enseignement et d'apprentissage en dehors de nos universités et des frontières provinciales et nationales afin de leur permettre d'élargir leurs connaissances culturelles et linguistiques, de progresser et de s'adapter à l'évolution rapide des marchés mondiaux.

Le Canada possède les éléments fondateurs solides d'un écosystème de recherche en bonne santé. Nous applaudissons l'annonce récente du gouvernement fédéral de la tenue de consultations concernant l'élaboration d'une stratégie pour l'infrastructure de recherche numérique qui est un élément important de ce système plus large. Mais des investissements accrus et de nouvelles approches à l'appui de l'innovation, de la collaboration et des échanges dans quelques-unes des plus importantes composantes de notre infrastructure de recherche — incluant les institutions postsecondaires, les organismes de







subvention de la recherche, Statistique Canada et la Fondation canadienne pour l'innovation — auront des effets bénéfiques à long terme pour le Canada. Une infrastructure de recherche renforcée permettra aux responsables des politiques et décideurs d'être informés et d'avoir accès à des données probantes, crédibles et actualisées et aux chercheurs d'aujourd'hui d'être prêts à relever les défis de demain.



La **Fédération des sciences humaines** œuvre à la mise en valeur de la recherche et de l'érudition dans ces disciplines. Elle compte au nombre de ses adhérents plus de 80 associations savantes, 79 institutions et six sociétés affiliées représentant quelque 85,000 chercheurs, membres du corps enseignant et étudiants au Canada.

En faisant avancer l'équité, la diversité, le savoir, l'excellence et l'innovation, la Fédération des sciences humaines contribue de manière concrète à une société démocratique et libre.

La Fédération :

- Organise le plus grand rassemblement annuel de chercheurs universitaires, le **Congrès de la Fédération des sciences humaines**.
- Amène d'éminents experts sur la Colline Parlementaire afin de discuter des politiques publiques et des intérêts publics dans notre série de conférences **Voir grand**.
- Appuie la publication et le partage de nouvelles idées grâce à nos **Prix d'auteurs pour l'édition savante**.